



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 juin 2017 à Parthenay - MCP (79)

Présents :

Michel Gautier (Arantèle), Maryvonne Gautier (La Soulère), Lysiane Clément (Badegoule), Pierre Chevrier (La Marchoise), Didier Paillaud (Tradophile, Bureau), Babeth Adnot (Les Echardrits), Anne-Sybille Guérineaux (Parlanjhe Vivant, Bureau), Aurélien Rondeau et Laurent Pineau (Parlanjhe Vivant), Marie-Hélène Coupaye (Coutumes, Contes et Légendes en Pays Loudunais), Elise Lasserre (Les Drôles), Lydie Meeus (Maison du Petit Poitou, Les Cibalous), Hélène Lenfle (Vivre au Pays), Dominique Simonet (ADL, Bureau), Marif Coffineau (Bureau), Stéphane Boudeau (Bureau), Marietta Longeau (Arcup), Jean François Miniot (Bureau), Paul Motteau (Atelier du son de la MCP), Marie-Pierre Brochon (adhérente individuelle)

Excusés :

Feu Nouvia, Club Marpen

L'ordre du jour est rappelé :

- validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 mars 2017,
- validation de la répartition des fonctions et dossiers au sein du Bureau,
- actions collectives en cours et à venir (*Métamorphose 3, Journée de la Langue Maternelle 2018, report des Rencontres Régionales d'Ateliers, Métique fait son foin*),
- relations avec nos partenaires institutionnels,
- questions diverses.

Une nouveauté est proposée : la mission de « secrétaire de séance » sera confiée aux membres du CA, à tour de rôle, comme c'est désormais le cas au sein du Bureau. Ce sera Elise Lasserre (Les Drôles) pour cette réunion.

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 mars 2017

Aucun membre ne souhaite de relecture ni a de modification à suggérer. Le compte rendu est validé à l'unanimité (15 pour, 0 contre, 0 abstention).

2) Validation de la répartition des fonctions et dossiers au sein du Bureau

Les membres du Bureau se sont répartis les fonctions comme suit :

- Président : Jean-François Miniot
- Trésorière : Françoise Couillaud
- Vice-Président chargé des langues régionales : Stéphane Boudeau
- Vice-Président chargé des questions de musique : Didier Paillaud

Les dossiers seront suivis ainsi :

- recherche et documentation : Marif Coffineau et Dominique Simonnet
- danse : Jean-François Miniot
- personnels et gestion de l'UPCP : Françoise Couillaud
- relations avec le réseau associatif : Didier Paillaud et Dominique Simonnet
- parlantje : Anne-Sybille Guérineaux et Stéphane Boudeau

Question de Josette : qu'est-ce que cette « répartition des dossiers » implique dans le fonctionnement, dans les relations de la direction ou de l'équipe salariée avec le bureau ou vis à vis des associations ? Faudra-t-il s'adresser directement à la personne concernée par un domaine ?

Réponse : cette répartition est interne au Bureau et permettra que chaque dossier soit représenté lors des réunions (CA, AG notamment).

La répartition des fonctions et dossiers est validée à l'unanimité (15 pour, 0 contre, 0 abstention).

3) Actions collectives en cours et à venir

– Report des Rencontres Régionales d'Ateliers et Métique fait son foin

Il est rappelé qu'une alternance entre ces deux événements avait été mise en place. Cette année, devait avoir lieu les *Rencontres Régionales d'Ateliers* et l'année prochaine *Métique fait son foin*. Or, différents facteurs (calendrier particulier avec plusieurs ponts, communication tardive, autres événements, absence d'association support notamment) ont eu pour conséquence un nombre d'inscrits insuffisant pour maintenir ces rencontres. La question du report ou de l'annulation est donc posée, sachant que l'information donnée au public est celle d'un report au printemps 2018 d'une part et que des frais ont malgré tout été engagés d'autre part. Il est par ailleurs réaffirmé que ces rencontres sont ouvertes tant aux ateliers du réseau qu'aux ateliers des écoles de musique.

Faut-il continuer ? Sous quelle forme ? Proposition est faite de jumeler ces rencontres avec la venue des Brayauds (Auvergne) en mars 2018.

Une critique est formulée : ces *Rencontres* privilégient la musique et ne sont pas représentatives de la diversité des ateliers du réseau.

Réponse : ces *Rencontres* ont en effet été conçues pour les deux domaines musique et danse et se sont peu à peu élargies au conte. Il s'agit de créer un moment d'échanges entre les ateliers, autour des différentes pratiques, autour de répertoires, de se croiser, de permettre aux formateurs de décroquer. En revanche, *Métique fait son foin* a été créé afin que les associations donnent à voir leur travail : c'est un autre niveau de rencontres, de partages.

Questions de Marie-Pierre : le report des *Rencontres Régionales d'Ateliers* à 2018 impliquerait-il le report de *Métique fait son foin* à 2019 ? La proposition de jumeler ces *Rencontres* à l'échange avec Les Brayauds signifie-t-elle que les ateliers travailleront sur le répertoire auvergnat ?

Réponses : le report des *Rencontres* entraînerait en effet le report de *Métique fait son foin* étant donné notamment le travail et la place (ateliers, hébergement) que nécessitent chacune des manifestations. D'autant plus que le projet *Violons* va également demander une forte mobilisation au niveau de toute la Nouvelle-Aquitaine dès l'année prochaine, le premier volet étant fixé à mai 2018. Pour ce qui est du répertoire, il est souhaitable que les deux répertoires - poitevin et auvergnat - soient au programme de ces *Rencontres* comme cela avait été le cas à Confolens. Il revient à la commission musique et aux formateurs de penser ce répertoire.

Il est suggéré de penser ces reports autrement, à savoir de maintenir *Métique fait son foin* en 2018 et d'annuler l'édition 2017 des *Rencontres Régionales d'Ateliers* pour les reprendre en 2019. Or, aucune association ne s'est proposée pour le moment pour accueillir la prochaine édition de *Métique fait son foin* et aucune ne se propose aujourd'hui. Un appel à candidature doit être fait prochainement.

Le choix final proposé et validé : report des Rencontres Régionales d'Ateliers à 2018 et report de Métique fait son foin à 2019 (13 pour, 0 contre, 2 abstentions).

– 10e Journée de la Langue Maternelle 2018

Cette journée, qui a lieu tous les ans, était organisée jusqu'ici par Parlanjhe Vivant et l'UPCP-Métique. Il est proposé une co-organisation pour cette 10e édition. L'événement est prévu le dernier week-end de février au Palais des Congrès de Parthenay sur trois jours (vendredi, samedi, dimanche, le dimanche étant pensé comme un moment familial). Il serait organisé en collaboration avec Le Nombri du Monde. Les vendredi et samedi soirs seraient consacrés aux spectacles professionnels tandis que des temps seraient consacrés aux pratiques amateurs en journée du samedi. Il est proposé de faire également intervenir Philippe Boula de Mareuil, linguiste ayant travaillé sur les accents régionaux, lors d'une conférence. Un groupe de travail se constituera au sein de la commission parlanjhe pour suivre l'avancement du projet.

La proposition d'organiser l'évènement sur plusieurs journées autour des différentes actions habituelles et d'actions nouvelles est validée à l'unanimité (15 pour, 0 contre, 0 abstention).

– Métamorphose 3

Le cycle *Métamorphose* atteint sa phase 3 qui aura lieu du 10 novembre au 2 décembre prochains. Au programme : exposition « Humanité-Bestialité » au Carré Noir, contes, chansons, expositions d'œuvres artistiques et plastiques, spectacles, conférences, journée d'étude sur le bestiaire médiéval (25/11 ou 2/12), exposé sur le conte de la Montagne Verte. L'étape finale intitulée « Être autre » est prévue en février, autour du Carnaval, avec une exposition de masques et autres objets.

4) Relations avec nos partenaires institutionnels

Josette explique que la baisse de la fréquentation (hausse sur la festival mais nette baisse sur la saison) a conduit l'UPCP-Métive à construire des partenariats plutôt que de mener des actions seule. Ainsi, un partenariat est établi avec le TAP (Théâtre et Auditorium de Poitiers) avec deux plateaux (deux fois trois groupes dont Picton Sound) les 8 et 9 février 2018 autour de bals. Des ateliers seront proposés en semaine. Pour ce projet, un travail serait également mené avec le CESMD. Un atelier d'initiation aux danses serait proposé le jeudi soir juste avant le bal. Il est aussi proposé d'organiser une table ronde autour de la danse de bal en étroite collaboration avec la FAMDT.

Enfin, une programmation jeune public commune à Parthenay est en cours de construction avec Diff'art et Ah !

Pour ce qui est de la renégociation de la convention triennale (qui concerne la région Nouvelle-Aquitaine, la DRAC, le département des Deux-Sèvres et la ville de Parthenay), il n'y a pas d'engagement ni de la région ni du département pour le moment. Par ailleurs, du fait d'incertitudes politiques (élections présidentielles et législatives), la rédaction de la prochaine convention demandera plus de temps que prévu : les acteurs se donnent jusqu'à fin 2017.

Calendrier et concours langues régionales : Le concours littéraire initié par la nouvelle région a été un succès et a vu une classe poitevine récompensée. Il est question de relancer la région concernant ses intentions pour la suite.

La question du choix des langues et graphies pour le calendrier 2018 est posée : plus d'« équité » entre les langues est-elle nécessaire ? Faut-il tenir compte des différentes graphies ou de la variété des langues employées localement ? Ne serait-ce pas complexifier ledit calendrier ?

5) Questions diverses

Valorisation du bénévolat dans les comptes des associations : Comment comptabiliser le bénévolat ? On peut quantifier d'une part le temps en tant qu'éléu associatif et d'autre part le temps d'encadrement des activités. Les trajets ne sont pas comptabilisés dans la valorisation du bénévolat. Ils peuvent soit être remboursés, soit être considérés comme dons (et donnent lieu à une attestation de don pouvant être déductible des impôts si l'association est reconnue d'utilité publique).

Elise LASSERRE (Les drôles), secrétaire de séance